AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément au BULLETIN N° 6 - 27 Mars 1961

AVERTISSEMENT ARBRES FRUITIERS

Tavelures du poirier et du pommier .-

Des contaminations graves sont à redouter lors des prochaines pluies; le traitement recommandé le 15 Mars ayant perdu une partie de son efficacité en dépit d'une végétation peu active, il est conseillé de renouveler la protection des arbres. Les variétés de pommiers atteignant le stade D devront également être traitées.

Sur les arbres en fleurs, utiliser de préférence des fongicides organiques de synthèse.

INFORMATIONS

Chenilles défeuillantes.-

Il est recommandé d'ajouter à la bouillie ci-dessus un insecticide destiné à combattre les chenilles, relativement abondantes cette année.

Les traitements antiparasitaires réalisés au moyen de produits toxiques pour les abeilles sont interdits pendant la période de pleine floraison des arbres fruitiers.

INFORMATIONS GRANDE CULTURE

Méligèthes du Colza.-

Les premières concentrations importantes d'insectes sont observées depuis le 15 Mars; le refroidissement du temps a pratiquement arrêté toute activité du parasite. Jusqu'à présent tout traitement est inutile.

Désherbage sélectif des céréales.- La période actuelle de temps froid et sec est peu favorable à l'utilisation des phytohormones désherbantes. Attendre un relèvement de la température pour procéder à leur épandage.

P 1.8

Précautions à observer dans le désherbage des céréales à l'aide des phytohormones vis à vis des cultures voisines sensibles à ces produits

Utilisées sans précautions, les hormones herbicides peuvent occasionner des dégâts importants sur des cultures sensibles éloignées parfois de plusieurs centaines de mètres de la culture traitée.

Nous attirons dès à présent l'attention des exploitants et des entrepreneurs à ce sujet.

La vigne est extrêmement sensible à l'action des phytohormones, le colza, le lin, la betterave, la pomme de terre, les arbres fruitiers, les cultures légumières, florales et de pépinière y sont sensibles.

Il y a lieu de prendre d'autant plus de précautions que les cultures précitées sont plus proches de la céréale traitée.

Ne jamais employer de pulvérisateurs ou "atomiseurs" épandant moins de 200 litres de bouillie par hectare, donnant une pulvérisation en brouillard fin, lent à se poser et susceptible d'être entraîné fort loin par un vent même léger.

Le maximum de sécurité sera obtenu en utilisant des appareils épandant des quantités importantes de bouillie sous basse pression, sous la forme de grosses gouttelettes (la faible concentration des bouillies employées étant un facteur supplémentaire non négligeable) avec des rampes aussi basses que possible.

Ne traiter que par temps calme, sans vent, lorsque la température de l'air ne dépasse pas 25°.

Les spécialités à base d'esters éthyliques (dits esters légers) émettent des vapeurs très mobiles même en l'absence de vent, celles à base d'esters lourds sont moins volatiles; toutes deux, surtout les premières, sont néanmoins plus dangereuses que les spécialités à base de sels d'amine de soude ou de potasse.

Les appareils doivent être nettoyés et rincés très soigneusement après les traitements. Il est d'ailleurs recommandé de les spécialiser dans le désherbage et de ne pas s'en servir pour les pulvérisations insecticides ou anticryptogamiques.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

B. PINEAU et A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

P. CUISANCE

Imprimerie de la Station de Champagne
Directeur-gérant : L. BOUYX